



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 mars 2024, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Hervé MARITON Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE et Frédéric TRON.
Pouvoirs	Marcel BONNARD à Jean Louis BAUDOUIN ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Audrey CORNEILLE à Jean Pierre POINT ; Agnès FOUILLEUX à Rodène BODIN-CASALIS ; Caryl FRAUD à Boris TRANSINNE ; Dominique MARCON à René-Pierre HALTER ; Jean-Marc MATTRAS à Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE à Christophe LEMERCIER ; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI et Arnaud VANNIER à François BROCARD.
Absents	Dominique DELAYE ; Sarah DUVAUCHELLE et Frédéric TEYSSOT ;
Secrétaire de séance	Catherine MERIEAU

**Subvention 2024 - Association Les P'tits Bouts**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

L'association Les P'tits Bouts est un acteur de la politique petite enfance de la CCCPS qui, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 signée avec la Caisse des Allocations Familiales et par la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024 liant l'association les P'tits Bouts et la CCCPS, met en place une partie de la politique petite enfance de la CCCPS par la gestion d'une micro-crèche de 12 places à Saillans pour les 0-5 ans. L'association a sollicité une subvention de 50 000 euros.

**II. Objet de la délibération**

Après les avoir reçus et analysés la demande, et au vu du contexte budgétaire de la 3cps, il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer pour 2024 selon les conditions prévues à la convention d'objectifs et de moyens 2023-2024, une subvention de 22 000 €.

Le versement de cette subvention de fonctionnement s'effectue à 80% en année N, puis, aux vues des états financiers et sur présentation du compte de résultat de l'association de l'année N, à 20% en année N+1.

**III. Visas**

VU l'avis favorable de la Commission petite enfance, enfance et jeunesse du 6 Février 2024, concernant le versement de la subvention ;



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 mars 2024 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

VU la Convention d'objectifs et de moyens 2023/2024 liant l'association Les p'tits bouts et la CCCPS, ayant pris effet le 1<sup>er</sup> Avril 2023.

VU l'avis de la commission finances du 12/03/2024

**IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement de 22 000 euros à l'association les P'tits Bouts en 2024,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents liés à la mise en œuvre de la présente délibération.

**V. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité.

**VI. Annexe**

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Catherine MERIEAU  
Secrétaire de séance

Le 28 mars 2024  
Au registre sont les signatures  
Denis BENOIT  
Président

